

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 53 (1982)

Heft: 4: Horaire cadencé

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique économique

L'indice suisse des prix à la consommation en avril 1982

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a nettement progressé de 0,6% en avril 1982 par rapport au mois précédent pour atteindre, sur la base de 100 en septembre 1977, un niveau de 119,9 points qui dépasse de 5,6% celui de 113,6 points enregistré en avril de l'année dernière. A cette époque, l'indice avait connu un léger recul par rapport au mois précédent et un taux annuel d'augmentation qui s'inscrivait également à 5,6%. L'indice suisse des prix à la consommation traduit l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés, sans que son calcul soit influencé par des modifications affectant le volume ou la composition de l'assortiment de marchandises consommées et de services utilisés.

La hausse de l'indice suisse des prix à la consommation en avril 1982 par rapport au mois précédent est essentiellement imputa-

ble à celles des indices des groupes **chauffage et éclairage** (+ 6,1%) et **alimentation** (+ 0,7%). Mais d'autres indices ont également progressé; ce sont ceux des groupes **transports et communications** (+ 0,6%) ainsi que **santé et soins personnels** (+ 0,4%). Les cinq autres groupes de marchandises et de services n'ont pas fait l'objet d'un nouveau relevé statistique en avril.

La cause décisive du saut en avant de l'indice du groupe **chauffage et éclairage** a été la forte augmentation des prix du mazout, qui ont atteint un niveau dépassant de 8,1% celui qui était le leur au mois précédent, mais n'en sont pas moins encore restés de 2,3% inférieurs au niveau enregistré une année auparavant. En outre, quelques usines électriques ont fait état de relèvements de leurs tarifs.

En ce qui concerne le groupe **alimentation**, ce sont surtout des prix plus élevés

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en mars 1982

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice mars 1982		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	février 1982	mars 1981
Total	201,0 ^a	119,2	0,2	4,7
Alimentation	•	131,3	1,1	5,8
Boissons et tabacs	•	116,9	0 ^b	6,0
Habillement	•	113,9	1,4	4,6
Loyer du logement	•	110,7	0 ^b	7,6
Chauffage et éclairage	•	148,1	- 6,5	- 8,5
Aménagement et entretien du logement	•	114,7	2,6	5,1
Transports et communications	•	111,5	- 0,2	0,6
Santé et soins personnels	•	119,8	0,5	7,5
Instruction et loisirs	•	119,3	0 ^b	7,1

^a Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

^b N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.

pour des légumes et les pommes de terre qui ont fait monter son indice. D'autres hausses de prix qui se sont fait sentir sont celles constatées pour des produits à base de céréales, pour du fromage ainsi que pour du beurre de table (fin d'une campagne de vente à prix réduit). Des prix en légère baisse ont été enregistrés pour le sucre et divers fruits des pays chauds.

La hausse de l'indice des **transports et communications** s'explique surtout par des prix plus élevés pour des voitures d'occasion, pour l'essence et pour des services d'entretien de voitures de tourisme ainsi que par divers relèvements de tarifs de transports publics urbains. En revanche, les

voitures de tourisme neuves ont connu une légère baisse de prix.

L'avance marquée par l'indice du groupe **santé et soins personnels** résulte de l'effet décisif du renchérissement accusé par des tarifs hospitaliers et par des tarifs de médecins dans plusieurs cantons.

En raccordant à la nouvelle série de l'indice suisse des prix à la consommation l'ancienne série calculée sur la base de 100 en 1966, on obtient, pour le mois d'avril 1982, un indice de 202,1 points.

**Office fédéral de l'industrie,
des arts et métiers et du travail**

Données chiffrées concernant les divers éléments de l'indice suisse des prix à la consommation en avril 1982

Les indices et taux de variation des neuf groupes de biens et de services sont les suivants:

Groupes de biens et de services	Indice avril 1982		Variation en % par rapport à	
	Sept. 1966 = 100	Sept. 1977 = 100	mars 1981	avril 1982
Total	202,1 ^a	119,9	0,6	5,6
Alimentation	•	132,2	0,7	7,7
Boissons et tabacs	•	116,9	0 ^b	6,0
Habillement	•	113,9	0 ^b	4,6
Loyer du logement	•	110,7	0 ^b	7,6
Chauffage et éclairage	•	157,1	6,1	- 0,7
Aménagement et entretien du logement	•	114,7	0 ^b	5,1
Transports et communications	•	112,1	0,6	0,8
Santé et soins personnels	•	120,3	0,4	6,7
Instruction et loisirs	•	119,3	0 ^b	7,1

^a Valeur de la nouvelle série, convertie en prenant comme référence la base 100 en septembre 1966.

^b N'a pas été l'objet d'un nouveau relevé au cours du mois sous revue.